**Demande de référencement sur le site des marques nationales du tourisme**

**pour la réalisation d’audits de la voie autonome de la Marque Qualité Tourisme™**

# Cadre de la demande de référencement

En tant que représentant légal de l’organisme évaluateur ……. accrédité par le COFRAC pour la réalisation des inspections de classement des hôtels 4 et 5 \*, j’autorise la Direction Générale des Entreprises (DGE) à publier les coordonnées de mon organisme, afin de réaliser des audits Qualité Tourisme dans le cadre de la voie autonome, définie au [règlement d’usage de la Marque Qualité Tourisme™ 2018](https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/marques-nationales-tourisme/Formulaires%2C_RU%2C_CC/QT_2018/Reglement_d%27Usage_de_la_Marque_Qualite_Tourisme_2018.pdf).

Je m’engage à ce que l’organisme évaluateur réalise des audits :

* conformément au [Cahier des Charges](https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/marques-nationales-tourisme/Formulaires%2C_RU%2C_CC/QT_2018/Cahier_des_charges_Qualite_Tourisme_2018.pdf) de la Marque Qualité Tourisme™ et notamment à respecter les modalités d’audit prévues à l’article I.4 ;
* conformément au [guide méthodologique de l’auditeur](https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/marques-nationales-tourisme/Referentiels-types/Referentiels_QT_2018/GUIDE_METHODOLOGIQUE_AUDIT_QT.pdf) ;
* uniquement pour des professionnels qui n’auraient pas été accompagnés par ce cabinet dans le cadre d’un pré-audit.

Je m’engage à informer la DGE de toute modification relative au statut de mon accréditation (retrait, suspension) par le COFRAC.

Je prends acte que :

* toute demande d’information relative à la Marque Qualité Tourisme™ doit être adressée à la DGE. Elles ne seront en aucun cas traitées par le COFRAC ;
* en cas de plaintes récurrentes de professionnels ayant fait appel à votre organisme ou en l’absence de réponse aux demandes de la DGE, une décision du Comité National de Gestion de la Marque Qualité Tourisme™ pourrait entraîner le déréférencement sur le site des marques nationales du tourisme de l’organisme que je représente ;
* l’évaluation de la compétence de l’organisme réalisée par le Cofrac se fait dans le cadre du périmètre de l’accréditation octroyée à l’organisme et n’inclut pas les activités relatives au dispositif de la Marque Qualité Tourisme™ ;
* la suspension, même volontaire ou le retrait de mon accréditation, entraînera le déréférencement de l’organisme du site des Marques nationales du tourisme, et pourra entraîner la nullité de l’audit devant le comité régional de gestion de la Marque, si la date de l’audit est postérieure à la date de suspension ou de retrait de mon accréditation.

# Informations relatives au référencement

Nom de l’organisme évaluateur \*[[1]](#footnote-1) :

Adresse siège social de l’organisme évaluateur \* :

Site web de l’organisme évaluateur \* :

E- mail du contact commercial\* :

Téléphone contact commercial\* :

Zone d’intervention géographique\* :

Activités auditées \* :

Date de l’accréditation\* :

Nom du contact opérationnel :

E- mail du contact opérationnel :

Téléphone contact opérationnel

Nom du représentant légal

Fonction du représentant légal

Fait à …. LE…

Signature

1. \*Seules les rubriques avec une \* seront publiées sur le site des marques nationales du tourisme [↑](#footnote-ref-1)